

2 septembre 2026

Recommandations budgétaires fédérales 2026

Table des matières

Résumé des recommandations.....	3
1. L'Alliance de l'industrie touristique du Québec.....	4
2. Recommandations budgétaires	4
2.1 Protéger les investissements fédéraux en tourisme.....	5
2.2 Adapter l'immigration aux besoins de main-d'œuvre touristique	6
2.3 Réaliser le train à grande vitesse Québec–Windsor dans son intégralité	7
2.4 Renforcer la promotion internationale du Canada	8
2.5 Soutenir les festivals et événements comme leviers touristiques	9
2.6 Réduire la pression des frais aéroportuaires sur les voyageurs	9
3. Conclusion.....	11



Résumé des recommandations

Afin de soutenir la croissance de l'industrie touristique québécoise et de maximiser ses retombées économiques, sociales et régionales, l'Alliance soumet au gouvernement fédéral une série de recommandations ciblées. Celles-ci visent à répondre aux principaux enjeux de l'industrie, tout en renforçant la compétitivité du Québec et du Canada comme destinations touristiques.

1. **Protéger les investissements fédéraux stratégiques en tourisme** en maintenant les enveloppes de Développement économique Canada pour les régions du Québec destinées au secteur et en accordant 15 M\$ par année pour renouveler les ententes avec les ATR et les ATS afin que ces organisations poursuivent leur soutien aux entreprises touristiques.
2. **Adapter l'immigration aux besoins de main-d'œuvre touristique** en augmentant le plafond de travailleurs étrangers temporaires à 20 % afin de soutenir la continuité des opérations des entreprises.
3. **Réaliser le train à grande vitesse Québec–Windsor dans son intégralité** afin de maximiser ses retombées économiques, sociales et environnementales.
4. **Renforcer la promotion internationale du Canada** en ajoutant 30 M\$ par année au budget de base de Destination Canada afin que notre pays puisse retrouver la place qui lui revient dans le palmarès des destinations touristiques mondiales incontournables.
5. **Soutenir les festivals et événements comme leviers touristiques** en créant un programme ou un fonds dédié à leur croissance et à leur attractivité touristique, doté de 75 M\$ annuellement.
6. **Réduire la pression des frais aéroportuaires sur les voyageurs** en revoyant le modèle de financement des aéroports, notamment par le plafonnement des loyers fonciers et le réinvestissement des sommes perçues dans les infrastructures.

1. L'Alliance de l'industrie touristique du Québec

Représentant plus de 12 000 entreprises et 50 associations touristiques régionales et sectorielles, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec (Alliance) est la fédération provinciale d'affaires spécialisée en tourisme la plus importante au Canada. L'Alliance unit, concerte et représente les entreprises et les associations touristiques en contribuant activement au rayonnement, à la compétitivité mondiale et à la prospérité de l'industrie touristique du Québec. En partenariat, l'Alliance s'engage à faire du Québec une destination touristique exceptionnelle et en harmonie aux niveaux environnemental, social et économique qui contribuent au bien-être et à la fierté de la population.

Le tourisme est un secteur économique des plus dynamiques et représente près de 5 % du PIB du Québec. Il est constitué de 24 000 entreprises et fournit un emploi à près de 420 000 personnes. En 2025, plus de 65 millions de visiteurs ont parcouru le Québec et les recettes touristiques ont atteint près de 19 G\$, dont 4,4 G\$ proviennent des touristes internationaux.¹ Cette source de revenus place le tourisme en quatrième position des secteurs d'exportation au Québec, aux côtés de l'aéronautique, de l'aluminium et du minerai de fer.²

2. Recommandations budgétaires

Le tourisme est un secteur d'exportation qui contribue directement à la prospérité économique du Québec et du Canada. Les dépenses des visiteurs génèrent de l'argent neuf, soutiennent des milliers d'entreprises et créent des retombées dans l'ensemble des régions, bien au-delà des seuls secteurs de l'hébergement, de la restauration ou des attrait. Sa performance dépend toutefois de la capacité des gouvernements à reconnaître qu'il s'agit d'un secteur économique à haut potentiel et d'ainsi maintenir des conditions favorables à sa croissance, notamment en matière de main-d'œuvre, d'accessibilité, de promotion, d'infrastructures et de soutien au développement de l'offre.

Dans un contexte marqué par le manque de main-d'œuvre, les pressions budgétaires, la concurrence accrue entre les destinations et l'évolution rapide des habitudes de voyage, les choix du gouvernement fédéral auront un impact direct sur la capacité de l'industrie à saisir les occasions de croissance et à contribuer à l'essor du pays. Les recommandations qui suivent visent à protéger les leviers structurants du tourisme, à renforcer l'accessibilité du territoire et à soutenir les investissements qui génèrent

¹ Ministère du tourisme du Québec, Performance annuelle de l'industrie touristique, [Performance du Québec en 2024](#).

² Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Données sur le commerce en direct](#).



des retombées concrètes pour les entreprises, les communautés et l'économie canadienne.

2.1 Protéger les investissements fédéraux en tourisme

Dans son budget de 2025, le gouvernement fédéral prévoit un examen exhaustif des dépenses qui demandera à la majorité des ministères et organismes de réaliser des économies pouvant atteindre 15 % sur trois ans. Ces réductions visent notamment les dépenses de programmes, les opérations et la prestation de services, dans un contexte où le gouvernement souhaite réallouer une partie de ses ressources vers d'autres priorités nationales. Bien que l'objectif de rigueur budgétaire soit compréhensible, son application unilatérale à des ministères à vocation économique, comme Développement économique Canada pour les régions du Québec, comporte des risques importants pour l'industrie touristique et le développement de notre pays.

Au Québec, les ententes pluriannuelles conclues entre Développement économique Canada, les associations touristiques régionales (ATR) et les associations touristiques sectorielles (ATS) constituent des leviers structurants pour soutenir le développement et la commercialisation de l'offre touristique. Elles permettent notamment d'appuyer des projets de structuration de produits, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles tendances, d'accompagnement des entreprises et de promotion sur les marchés hors Québec, en cohérence avec les priorités fédérales et les stratégies de mise en marché de la destination. En s'appuyant sur l'expertise d'organisations qui connaissent finement les réalités des territoires et des secteurs, ces ententes assurent une intervention adaptée aux besoins des entreprises touristiques. Toute réduction de la capacité d'intervention de Développement économique Canada pourrait fragiliser ce pouvoir d'action, limiter sa portée ou compromettre le renouvellement des ententes, au moment même où les entreprises ont besoin de stabilité et de prévisibilité pour investir.

Ces réductions seraient d'autant plus préoccupantes que le tourisme représente actuellement un choix d'investissement particulièrement stratégique pour le Canada. La reconfiguration des habitudes de voyage, les tensions commerciales et politiques avec les États-Unis qui ont fait naître des sentiments partagés chez les voyageurs créent une fenêtre d'occasion pour renforcer l'attractivité du Canada et du Québec. Dans ce contexte, les destinations canadiennes peuvent capter une part accrue de la demande touristique, à condition de disposer des moyens nécessaires pour se promouvoir, développer leur offre et convertir l'intérêt des voyageurs en séjours qui contribuent concrètement à l'augmentation du PIB.

Réduire les enveloppes destinées au tourisme reviendrait donc à affaiblir un secteur qui contribue directement à la croissance, à l'exportation et à la vitalité des régions. Les investissements touristiques génèrent des retombées rapides dans une diversité d'entreprises, notamment l'hébergement, la restauration, les attractions, les festivals, le transport et le commerce de détail. Ils soutiennent également des emplois locaux

et favorisent la dispersion des visiteurs sur l'ensemble du territoire. Dans une période où le Canada cherche à diversifier ses marchés et à renforcer son autonomie économique, le tourisme devrait être considéré comme un secteur d'exportation à part entière, capable de générer de l'argent neuf et des retombées immédiates.

L'Alliance recommande au gouvernement fédéral de protéger les enveloppes de Développement économique Canada destinées au tourisme et d'accorder 15 M\$ par année pour renouveler les ententes avec les ATR et les ATS, afin de soutenir la promotion, le développement de l'offre et la compétitivité des destinations québécoises dans un contexte où le Canada dispose d'une occasion stratégique d'attirer davantage de visiteurs.

2.2 Adapter l'immigration aux besoins de main-d'œuvre touristique

L'industrie touristique demeure affectée par la pénurie de main-d'œuvre depuis plusieurs années. Malgré les efforts déployés pour recruter, former et conserver la main-d'œuvre, la problématique demeure. Les sous-secteurs de l'hôtellerie et de la restauration sont les plus affectés. Cette situation freine le développement de l'offre touristique, donc le développement économique du Québec et du Canada.

Dans ce contexte, le recours à l'immigration, et plus particulièrement aux travailleurs étrangers temporaires, constitue une piste de solution pour une entreprise touristique sur cinq, soit une proportion deux fois plus élevée que dans l'ensemble de l'économie québécoise³. En 2024, un peu plus de 5 000 titulaires de permis du Programme des travailleurs étrangers temporaires occupaient des emplois liés au tourisme au Québec. En 2025, ce nombre a fondu de 45 %, dans un contexte de changements et d'incertitudes lié aux politiques en matière d'immigration.⁴

Parallèlement, la pression sur le marché du travail reste forte avec environ 10 % de tous les postes vacants au Québec associés au tourisme. Le tourisme demeure ainsi l'un des secteurs les plus touchés, après la santé.⁵

Les décisions visant la réduction des travailleurs étrangers temporaires ont des impacts directs sur les opérations, limitant les heures d'ouverture et entraînant une diminution des services offerts. Des travailleurs étrangers déjà présents, installés, francisés et intégrés au Québec sont forcés de quitter. Pour de nombreuses entreprises, ces mesures compromettent leur capacité à répondre à la demande et à maintenir des standards de qualité attendus par la clientèle internationale.

³ Alliance de l'industrie touristique du Québec, [Le RADAR](#), mars 2024.

⁴ Compilation interne sur la base des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Données publiées sur le Portail de données ouvertes du Gouvernement du Canada.

⁵ Compilation spéciale de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises.

L'Alliance souhaite ainsi rappeler l'importance pour le gouvernement de considérer la réalité spécifique de l'industrie touristique dans ses orientations en matière d'immigration et de main-d'œuvre.

L'Alliance recommande au gouvernement fédéral d'augmenter le plafond de travailleurs étrangers temporaires à 20 % afin de soutenir la main-d'œuvre dans le secteur touristique et assurer la continuité des opérations des entreprises.

2.3 Réaliser le train à grande vitesse Québec–Windsor dans son intégralité

Le Québec mise sur la proximité géographique de marchés incontournables, comme l'Ontario et les États-Unis, pour attirer une partie importante de sa clientèle naturelle. Cette proximité constitue un avantage compétitif majeur, mais elle ne peut être pleinement exploitée que si les infrastructures de transport facilitent efficacement la mobilité des voyageurs. En ce sens, l'amélioration des moyens de déplacement doit être une priorité nationale, surtout dans un pays à l'étendue territoriale aussi vaste que le Canada, où les grandes distances peuvent représenter un frein important à la circulation des touristes.

Depuis son annonce, l'Alliance soutient la réalisation du projet Alto de train à grande vitesse reliant Québec à Windsor, qui s'inscrit dans cette volonté de modernisation et de dynamisation du réseau de transport. Ce projet, d'une envergure sans précédent au pays, a le potentiel de transformer les déplacements et de stimuler le développement économique sur l'ensemble de son trajet. En facilitant la mobilité entre plusieurs grands centres urbains, le train à grande vitesse contribuera à accroître la fréquentation touristique, à soutenir les entreprises locales et à favoriser la croissance des régions situées tout au long du tracé.

La réalisation complète du projet Alto est donc d'une importance stratégique capitale pour le développement économique du Canada. Elle permettra non seulement de mieux connecter les marchés naturels du Québec avec ceux de l'Ontario et des États-Unis, mais aussi de renforcer la cohésion régionale et interprovinciale en offrant une alternative de transport durable, rapide et efficace. Ce mode de déplacement innovant répond aussi aux attentes croissantes en matière d'environnement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en apportant une réponse concrète aux besoins de mobilité des citoyens et des visiteurs.

Consciente des réalités budgétaires actuelles, l'Alliance comprend les défis liés à l'allocation des ressources publiques et la nécessité pour le gouvernement de gérer ses finances avec rigueur. Néanmoins, il est essentiel que le projet Alto soit maintenu dans son intégralité, sans coupure du trajet ou réduction significative des infrastructures prévues. Toute décision d'amputation risquerait de compromettre la portée, l'efficacité et la rentabilité à long terme de cette initiative majeure. Réduire le parcours ou les fonctionnalités du train à grande vitesse reviendrait à limiter son potentiel d'impact économique et social, tout en envoyant un signal négatif quant à la priorité accordée à la mobilité et au développement durable.

L'Alliance recommande au gouvernement de poursuivre les démarches en vue de réaliser le projet Alto dans son intégralité et de s'engager à compléter l'ensemble du tracé Québec–Windsor, afin d'en maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales.

2.4 Renforcer la promotion internationale du Canada

Au-delà des enjeux d'accessibilité de la destination, la capacité du Canada à attirer des visiteurs internationaux dépend aussi de la force de sa promotion sur les marchés étrangers. Dans un contexte où plusieurs destinations cherchent à se démarquer, les efforts de promotion jouent un rôle essentiel pour accroître l'attractivité du Canada, stimuler les intentions de voyage et générer des retombées économiques dans les entreprises et les communautés.

Destination Canada constitue le principal outil du gouvernement fédéral pour promouvoir le pays à l'international. Or, son budget de base est demeuré largement inchangé depuis 2017, alors que les besoins en promotion ont augmenté et que la concurrence entre les destinations s'est intensifiée. Dans un contexte où le gouvernement cherche à soutenir la croissance économique et à diversifier ses exportations, le tourisme représente un secteur stratégique. Chaque visiteur international additionnel apporte de l'argent neuf au pays et contribue directement aux revenus des entreprises touristiques, mais également à l'ensemble de la chaîne de production. Au Québec, en s'approvisionnant majoritairement auprès de fournisseurs locaux, les entreprises touristiques réinjectent une grande partie des revenus des visiteurs internationaux dans l'économie locale, soutenant ainsi l'activité économique et l'emploi dans toutes les régions. Concrètement, 83 % des revenus générés par ces visiteurs sont réinvestis directement auprès de fournisseurs québécois. Seulement 17 % sont dépensés à l'extérieur de la province.⁶

Une bonification du financement de Destination Canada permettrait de renforcer la promotion du Canada dans les marchés internationaux prioritaires, particulièrement hors États-Unis, d'appuyer les efforts de mise en marché et de soutenir l'attraction d'événements d'affaires. Elle contribuerait ainsi à mieux convertir la demande internationale en séjours au Canada, tout en appuyant les objectifs fédéraux de diversification des exportations et en générant davantage de retombées pour les régions.

L'Alliance recommande au gouvernement fédéral d'ajouter 30 M\$ par année au budget de base de Destination Canada afin de renforcer la promotion du Canada sur les marchés internationaux prioritaires, d'attirer davantage de visiteurs à forte valeur et de générer des retombées économiques accrues pour les entreprises et les

⁶ Aviséo Conseil, [Effet levier des exportations touristiques par rapport aux principaux secteurs d'exportation du Québec](#), janvier 2026.

communautés touristiques. Cette bonification permettrait au Canada de retrouver la place qui lui revient dans le palmarès des destinations touristiques mondiales incontournables.

2.5 Soutenir les festivals et événements comme leviers touristiques

Les festivals et événements occupent une place centrale dans l'offre touristique canadienne et québécoise. Ils contribuent directement à l'attractivité des destinations en offrant aux visiteurs des expériences distinctives, ancrées dans la culture, le territoire et l'identité des communautés. Qu'il s'agisse de grands rendez-vous internationaux, d'événements d'affaires, de festivals culturels ou de manifestations régionales, ces initiatives constituent de véritables produits d'appel qui motivent les déplacements, prolongent les séjours et enrichissent l'expérience touristique.

Au Québec, les festivals et événements font partie intégrante de l'image de marque de la destination. Ils renforcent le positionnement du Québec comme territoire créatif, accueillant et dynamique, tout en générant des retombées importantes pour les secteurs de l'hébergement et de la restauration notamment. Leur apport dépasse largement la durée de l'événement lui-même : ils stimulent l'économie locale, soutiennent l'emploi saisonnier et contribuent à faire connaître les régions auprès de clientèles provenant du Canada et de l'étranger.

Les festivals et événements jouent également un rôle structurant pour la vitalité des milieux. Ils créent des occasions de rassemblement, favorisent la participation citoyenne, valorisent les artistes, les producteurs et les savoir-faire locaux, et renforcent le sentiment d'appartenance des communautés. Dans plusieurs régions, ils contribuent à l'animation des centres-villes, à l'occupation des espaces publics et à la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique.

Pour préserver ce rôle économique, touristique et social, il est essentiel d'assurer aux organisateurs un environnement stable, prévisible et adapté aux réalités du secteur. La hausse des coûts de production, les besoins en main-d'œuvre, les exigences liées à la sécurité, à la transition durable et à la promotion internationale exercent une pression croissante sur les modèles d'affaires. Un soutien public adéquat permettrait de consolider ces actifs stratégiques, d'encourager l'innovation et de maintenir au Canada et au Québec une offre événementielle distinctive, accessible et compétitive.

L'Alliance recommande au gouvernement de créer un programme ou un fonds dédié à la croissance et à l'attractivité touristique des festivals et événements canadiens (géré par les agences de développement régional ou Industrie Canada), et doté de 75 M\$ annuellement.

2.6 Réduire la pression des frais aéroportuaires sur les voyageurs

Dans un pays aussi vaste que le Canada, le transport aérien est essentiel pour relier les visiteurs aux destinations, soutenir la mobilité interprovinciale et assurer l'accès

aux régions. Or, le modèle canadien repose largement sur le principe de l'utilisateur-payeur : les coûts liés aux infrastructures aéroportuaires, aux services de navigation, à la sûreté et aux différentes charges imposées au système aérien sont ultimement assumés par les transporteurs et les voyageurs, notamment à travers le prix des billets d'avion.

Les administrations aéroportuaires exploitent les principaux aéroports du pays sur des terrains appartenant au gouvernement fédéral et versent, en plus de leurs coûts d'exploitation et d'investissement, des loyers fonciers importants à Ottawa. Comme ces sommes ne sont généralement pas réinvesties directement dans les infrastructures qui les génèrent, elles ajoutent une pression financière sur un système déjà fortement financé par ses usagers.

Cette accumulation de frais — loyers aéroportuaires, frais d'amélioration, redevances de navigation, sûreté et autres charges réglementaires — se répercute sur le coût des déplacements. Pour l'industrie touristique, cet enjeu est majeur : un billet d'avion plus cher peut influencer le choix d'une destination, réduire la durée des séjours, freiner les déplacements vers certaines régions et affaiblir la compétitivité du Québec et du Canada sur les marchés internationaux.

Plusieurs organisations nationales ont recommandé au gouvernement fédéral de revoir son approche. L'Association de l'industrie touristique canadienne a proposé de réinvestir les loyers fédéraux perçus auprès des aéroports dans leurs projets d'infrastructures, tandis que le Conseil des aéroports du Canada et le Conseil national des lignes aériennes du Canada ont demandé de plafonner les loyers de la Couronne et de réduire les frais qui alourdissent le coût du transport aérien⁷⁸. Ces propositions visent à renforcer l'accessibilité, la capacité et la compétitivité des infrastructures qui soutiennent les déplacements.

Dans un contexte inflationniste où les coûts d'exploitation, de construction et de déplacement demeurent élevés, la réduction de cette pression financière devient d'autant plus nécessaire. En permettant aux aéroports de conserver une plus grande capacité d'investissement, le gouvernement fédéral contribuerait à moderniser des infrastructures essentielles, à soutenir l'accessibilité des destinations et à renforcer leur rôle comme leviers de développement économique pour les régions qu'ils desservent.

L'Alliance recommande au gouvernement fédéral de revoir le modèle de financement des aéroports canadiens, notamment en plafonnant les loyers fonciers exigés aux administrations aéroportuaires, en réinvestissant les sommes perçues dans les infrastructures aéroportuaires et en limitant la croissance des frais imposés au

⁷ AITC-TIAC, [Tourism: A High Potential for Economic Growth](#), octobre 2022.

⁸ Conseil des aéroports du Canada, [Déclaration du CAC sur le budget fédéral 2026](#), 8 juin 2026.

système aérien, afin d'améliorer l'accessibilité de la destination, de soutenir la connectivité régionale et de renforcer la compétitivité touristique du Québec et du Canada.

3. Conclusion

L'industrie touristique québécoise constitue un moteur économique stratégique pour le Québec et le Canada. Présente dans toutes les régions, elle soutient des milliers d'entreprises, crée des emplois locaux, génère de l'argent neuf grâce aux visiteurs internationaux et contribue à la vitalité des communautés. Ses retombées touchent une grande diversité de secteurs, du transport à la culture, en passant par le commerce, l'agroalimentaire, les événements et les services.

Les recommandations présentées dans ce mémoire visent à donner à l'industrie les moyens de répondre à ses principaux défis et de saisir les occasions de croissance : protéger les ententes avec les ATR et les ATS, soutenir la main-d'œuvre, moderniser les infrastructures de transport, renforcer la promotion internationale, appuyer les festivals et événements et améliorer l'accessibilité aérienne. En faisant du tourisme une priorité budgétaire, le gouvernement fédéral contribuerait à accroître la compétitivité du Québec, à diversifier les marchés, à soutenir les régions et à maximiser les retombées économiques, sociales et culturelles au bénéfice de l'ensemble des collectivités.